

14



BULLETIN MUNICIPAL

de

DUGNY SUR MEUSE

JUIN 1991

Mairie de DUGNY - Commission Information :
R. POLLIN - A. GARCIA - R. ILLOUZ - B. JACQUOT - C. JUIF - G. PERIDON

N° 05 / Juin 91

SOMMAIRE

I - LA LETTRE DU MAIRE.

II - LA COMMUNE ET SES FINANCES

- Budget Primitif
- Subventions
- Décision du Conseil Municipal

III - INFORMATIONS PRATIQUES

- Affouages 91/92
- Autorisations de travaux.
- Garderie Municipale
- Passez de bonnes vacances
- Commission Hygiène-Sécurité
- Enquête Gaz
- Ca bouge à Dugny
- A toutes les associations

IV - ASSOCIATIONS LOCALES

- Les Anciens
- Les Sapeurs Pompiers
- Les Chevaliers de la Gaule
- Cyclo-Loisirs
- Le Judo
- Les Anciens Combattants
- Le Comité des Fêtes
- Le Football Club

V - VIE CULTURELLE

- Une cigogne à Dugny
- Concours de Dessin
- Concours de l'Eté

VI - ETAT CIVIL

VII - ILS OU ELLES ONT ETE MIS A L'HONNEUR

VIII - VOUS AVEZ LA PAROLE

- Vers un grand rassemblement à Dugny.

La Lettre du Maire.

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Depuis juillet 1989, le Conseil Général de la Meuse a décidé de mettre en œuvre une politique en faveur du développement local. Il entend soutenir, accompagner et encourager toutes les initiatives et tous les projets intercommunaux. Il veut être le partenaire des communes, des habitants, des entreprises, des associations qui, sur un territoire, se regroupent pour agir ensemble autour d'un projet qui valorisera le monde rural dans les domaines économique, social, culturel. C'est vrai que chaque commune sera forte si elle est unie aux autres collectivités de sa petite région naturelle car, aujourd'hui, les services, les commerces, les infrastructures... nécessitent une zone d'influence s'étendant sur des espaces plus vastes que le périmètre communal.

Une structure intercommunale existait déjà, à savoir le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) de la Vallée de la Dieue. Notre commune y adhère dans deux sections :

- 1) Télé-distribution avec le réémetteur de Sommedieue*
- 2) Section hydraulique avec pour objet principal le réaménagement du cours de la Meuse.*

Il a donc été décidé de créer une nouvelle section "Développement local" au sein de ce syndicat. Dans sa séance du 13/11/1990, le Conseil Municipal de Dugny a demandé son adhésion à cette section, conscient du fait que nos grands projets : aménagement et création de salles, zone artisanale, assainissement, tourisme... ne pourraient profiter d'une subvention maximale que s'ils entraient dans un projet global d'actions, fruit d'un travail intercommunal.

Sur le plan local, une nouvelle commission "Développement local" s'est constituée et trois groupes de travail se sont formés :

- 1) Accueil (habitat - social - loisirs) : Mlle COLOMBO - M. J. BEAUCHET*
- 2) Economie (artisanat - commerce - industrie - agriculture) :
M. G. HENRY - M. J.M. DEBAELE*
- 3) Tourisme : M. B. JACQUOT - M. M. WILLAUME*

Le développement local prend en compte les aspirations et les besoins de la population. Pour permettre à chacun, au-travers des groupes de travail, de faire part de ses attentes, vous pouvez contacter l'un des membres de la commission si vous avez des propositions à formuler.

Le Maire,

A. COLOMBO

*La Commune
et
ses Finances*

Budget Primitif

Fonctionnement.

I - DEPENSES

Denrées et fournitures	245 000
Frais de personnel	933 000
Impôts et taxes	27 650
Travaux et services extérieurs	725 200
Participations et contingents	730 684
Allocations subventions	96 000
Frais de gestion générale	172 000
Frais financiers	292 143
Prélèvements	1 560 539

TOTAL 4 782 216

II - RECETTES

Produits de l'exploitation	800
Produits domaniaux	896 000
Produits financiers	5 000
Recouvrements - subventions	162 000
Dotations reçues de l'Etat	627 762
Impôts indirects	13 300
Contributions directes	3 077 354

TOTAL 4 782 216

Investissements.

I - DEPENSES

Remboursement d'emprunts	204 721
Acquisition - matériel - outillage - immeubles	37 000
Travaux de bâtiments	120 000
Voirie	516 000
Espaces verts - fleurissement	64 000
Travaux en forêts	90 100
Aménagement cimetièrè	200 000
Dépôts et cautionnements versés	12 800
Dépenses imprévues	748 318
	<hr/>
TOTAL	1 992 939

II - RECETTES

Subvention d'équipement	174 000
Prélèvement s/budget de fonctionnement	1 560 539
Fonds de compensation de la T.V.A.	258 400
	<hr/>
TOTAL	1 992 939

R. POLLIN

Subventions aux Associations.

CCAS de Dugny	30 000
Prévention routière	400
Bibliobus	1 000
Anciens Combattants A.F.N.	400
Chenil d'Haudainville	500

ASSOCIATIONS DE DUGNY

A.C.C.A.	1 000
Anciens Combattants	1 800
Association des Parents d'Elèves	9 500
Chevaliers de la Gaule	1 000
Comité des Fêtes de Dugny	5 900
Coopérative Scolaire	8 000
Cyclo-Loisirs	3 500
Football Club	10 500
Judo Club	5 500
Subventions diverses	1 000
TOTAL COMPTE 657 "Subventions"	80 000

R. POLLIN

Décisions du Conseil Municipal.

Réunion du 26 Mars 1991

- ➔ Vote du Budget Primitif
- ➔ Vente du Dodge pour 6 500 Frs
- ➔ Achat de deux tentes pour la garderie municipale et demande de subvention.

Réunion du 2 Avril 1991

- ➔ Répartition des subventions
- ➔ Fixation des tarifs de location des salles
 - Salles des Fêtes et salle annexe :

. Membres de la commune	650 Frs
. Membres extérieurs à la commune	1350 Frs
. Associations communales	650 Frs
. Associations extérieures	750 Frs
 - Salle annexe seule :

. Membre de la commune	225 Frs
. Membre extérieur à la commune	600 Frs
- ➔ L'indemnisation de gardiennage de l'Eglise est fixée à : 2 700 Frs pour 1991
- ➔ Prix de l'eau pour 1991 :

- 0 à 500 m ³	2,30 F
- 501 à 1000 m ³	1,80 F
- 1001 et plus	1,75 F
- Location compteur	10,00 F
- ➔ Prix du stère d'affouage 1991 : 30 Frs
- ➔ Location du logement des écoles de Billemont à Madame Claudie HARTENSTEIN.

- ➔ Garderie Municipale 1991 du 1er au 29 Août 1991. Prix : 29 Frs par enfant et par semaine.
- ➔ Achat d'une seconde urne et demande de subvention.
- ➔ Gravillonnage chez un particulier avec refacturation à celui-ci.
- ➔ Achat de 2 médailles militaires qui seront remises à M. PEIFFER Denis.
- ➔ Acceptation du programme des travaux en forêt par l'ONF.

Réunion du 28 Mai 1991

- ➔ Création d'un cours d'éveil musical de 1 h. par semaine à l'école maternelle.
- ➔ Acceptation du nouveau tarif de ramassage des ordures ménagères consécutif à la fermeture de la décharge de Belrupt et étude d'un nouveau contrat dans le cadre du SIVOM de la Vallée de la Dieue afin d'obtenir de meilleurs prix.
- ➔ Signature d'un avenant au contrat avec les Pompes Funèbres de l'Est suite à un changement de raison sociale.
- ➔ Autorisation de construction d'une loge de chasse dans la forêt communale des Cinq Frères.
- ➔ Acceptation du concours de la Direction Départementale de l'Équipement pour les Travaux de la Rue Briquette.
- ➔ Prise en charge des frais de congrès de 3 sapeurs pompiers.
- ➔ Acceptation de l'adhésion au SIVOM de la Vallée de la Dieue de :
 - Tilly-sur-Meuse : Section Hydraulique
 - Haudainville : Section Développement Local.
- ➔ Ouverture d'un crédit de 4 820 Frs pour règlement des frais de notaire consécutifs à l'échange de terrains entre la commune et les consorts BAZART.
- ➔ Fixation des salaires du personnel d'encadrement de la garderie municipale :
 - Directeur : 3 000 Frs
 - Animateur : 2 400 Frs
 - Aide Animateur : 2 150 Frs
- ➔ Acceptation du concours de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour les travaux de restauration du lavoir ; de l'aménagement des berges du ruisseau ; de l'illumination de l'église fortifiée.
- ➔ Prise en charge à nouveau de 50 % du coût des frais d'analyses d'eau pour un suivi "Pesticides".
- ➔ Ouverture d'un crédit de 2 473 Frs destiné à prendre en charge les récompenses aux enfants ayant participé au Concours de Dessin de Mai 1991.
- ➔ Prise en charge des achats de médailles de la famille française.

R. POLLIN

*Informations
Pratiques.*

Affouages 1991-1992.

Les affouages concernent cette année la parcelle n° 8 de la forêt communale des 5 Frères.

Inscriptions en Mairie les jours d'ouverture du 1er Juillet au 14 Août 1991.

R. POLLIN

Autorisation de Travaux.

Travaux d'aménagement ou d'amélioration de votre habitation.

La Préfecture de la Meuse communique : A l'approche de la période des beaux jours, propices à la réalisation de petits travaux d'aménagement ou d'amélioration de votre habitation, il est rappelé que de tels projets sont généralement soumis à l'obtention d'une autorisation préalable (déclaration de travaux exemptés de permis de construire ou permis de construire).

Par conséquent, il n'est pas souhaitable d'attendre la veille du commencement des travaux pour solliciter une telle autorisation. Ce serait trop tard !... La délivrance d'une autorisation vous laisse un délai de deux ans pour débiter votre projet. N'attendez donc pas le dernier moment pour prévoir votre ravalement, la modification de votre toiture, votre clôture, la modification de votre façade, l'édification de votre garage, etc...

Pour tous renseignements, adressez-vous à votre mairie ou au service de l'Equipement le plus proche de votre domicile.

R. POLLIN

Garderie Municipale.



Le conseil municipal a décidé l'ouverture de la garderie du jeudi 1er août au jeudi 29 août pour les enfants demeurant à Dugny âgés de 4 à 12 ans.

Les demandes d'inscription sont à votre disposition dans les écoles et à la mairie depuis le mois de mai. Le prix est fixé à 29 F par enfants et par semaine. Les horaires de fonctionnement sont de 14 h. à 17 h. 30. Le lieu de rencontre se situe derrière l'école maternelle. Chaque enfant doit obligatoirement se munir de casquette ou chapeau de soleil et vêtements de pluie ainsi qu'un goûter. Comme l'an passé, le conseil a voté une somme de 5 000 F pour l'achat de matériel de camping.

Bonnes vacances aux enfants.

B. JACQUOT

Passez de bonnes vacances...

Le comité de rédaction nous a demandé pour ce numéro quelques conseils à l'usage de ceux d'entre vous qui vont partir en vacances. Voici quelques éléments de réponses à deux problèmes parmi les plus courants :

1 - Les piqûres d'hyménoptères :

Les accidents graves surviennent en général dans les cinq premières heures qui suivent la piqûre et le plus souvent dès la première heure. Les insectes en causes sont surtout les guêpes, puis les abeilles et les frelons. L'abeille possède un aiguillon barbelé qui va rester dans la peau après la piqûre : il faut essayer de l'enlever en prenant garde de ne pas crever le sac à venin, au mieux en grattant avec l'ongle ou un petit canif. Localement et rapidement, il faut appliquer de la glace (qui combat l'œdème et la douleur) et éventuellement une crème corticoïde (TRIDESONIT - DIPROSONE...). On peut aussi chauffer l'endroit de la piqûre à l'aide d'un petit appareil appelé THERAPIK, car les venins injectés sont détruits par la chaleur. En cas de réaction générale (urticaire, crise d'asthme, œdème du visage et du cou...) il faut avoir recours au médecin le plus proche ; le traitement adapté est alors très urgent (corticoïde injectable - adrénaline).

2 - Le mal des transports ou cinétose :

- La prévention consiste en un repos suffisant avant le départ, l'absence d'abus alimentaires (a fortiori alcooliques et même tabagiques), un estomac modérément rempli (repas léger), pas de boisson gazeuse. Il faut choisir une place à proximité du centre de gravité du véhicule (en bateau, autobus surtout) ; la place avant en automobile est également préférable. En avion, la position semi-couchée tête en arrière est la meilleure. Il est évident que le conducteur doit s'efforcer d'avoir une conduite régulière, sans accélération, coups de freins ou de volant trop brutaux.

- Il existe des médicaments qui donnent parfois (mais pas toujours) des résultats intéressants. Ils doivent être administrés assez longtemps à l'avance (2 ou 3 heures avant le départ ; les vomissements interdiraient leur absorption ultérieure). Les plus connus sont : NAUTAMINE - NAUSICALM - MERCALM... Le plus efficace qui soit accessible à (presque) tout le monde (plus de 14 ans - pas de glaucome, pas de grosse prostate) est le patch de scopolamine : SCOPODERM TTS 0,5 mg/72 heures. Il se colle derrière l'oreille six heures avant le départ et protège pendant environ 48 heures. Il faut impérativement se laver les mains après chaque pose et retrait, afin d'éviter tout transport involontaire de substance active au niveau des yeux. Il n'est délivré en principe que sur prescription médicale ; il n'est pas remboursé par la Sécurité Sociale (5 patchs environ 80 francs).

Souvenez-vous aussi du slogan : le soleil réchauffe, l'imprudence brûle. Veillez enfin à boire, de l'eau bien sûr, en abondance et à donner à boire (aux enfants, aux personnes âgées surtout si elles prennent des diurétiques).

Nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous.

Docteur Michel JUIF

Docteur Diego LOPEZ

Commission Hygiène - Sécurité.

Compte-rendu de visite du 28 Mars 1991

STOCKAGE DE SULFOGYPSE AUX FOURS A CHAUX DE DUGNY

* Accueil des représentants de la Commune dans la salle de conférence par Monsieur SEBIRE, Directeur et Monsieur KOLCZYNSKI, Chef de service.

* Exposés avec un support audio-visuel sur la station de traitement et sur le réaménagement du premier bassin.

* Visite sur le site de stockage de sulfogypse N° 2 en cours d'exploitation et sur le bassin N° 1 nouvellement arboré.

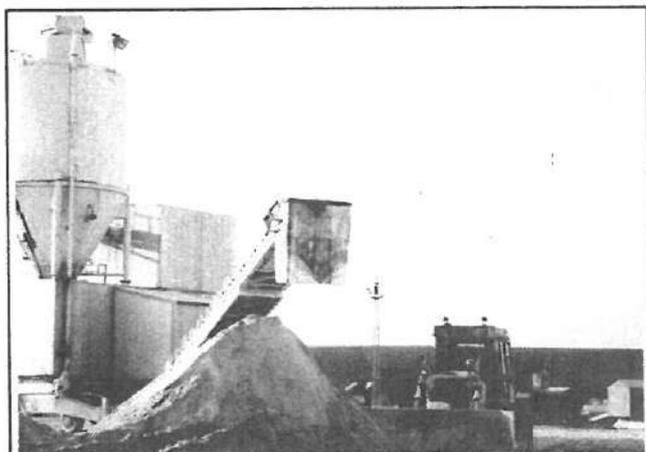
* STATION DE TRAITEMENT.

La station de traitement fonctionne en automatique et, en cas de problèmes techniques, les alarmes sont transmises par voies hertziennes en salle de contrôle des fours pour une éventuelle intervention de personnel qualifié.

Le fonctionnement est le suivant :

Le produit arrivant par camion citerne est déposé dans un silo de travail. Une sonde de niveau déclenche la mise en route de l'installation :

- bande transporteuse
- malaxeur
- doseur
- vannes à eau.



L'eau nécessaire au mouillage du produit est pompée directement dans le bac de recueil des eaux de percolation et de ruissellement du bassin. L'ensemble fonctionne ainsi en circuit fermé et ne rejette pas d'eau vers le milieu extérieur. Au contraire, une quantité d'eau complémentaire (30 000 m³/an) doit être pompée de la carrière vers le bac de recueil des eaux pour assurer l'humidification du produit.

* REAMENAGEMENT DU BASSIN.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté d'autorisation de stockage du sulfogypse (article 4, titre VI "Réaménagement"), le premier bassin de sulfogypse a été aménagé :

- le sulfogypse a été recouvert d'un mètre d'argile et d'un mètre de terre végétale.
- une étude d'implantation de végétation a été confiée à un ingénieur en sylviculture, qui compte-tenu du milieu naturel, a préconisé la mise en place de :
 - 600 pins sylvestres
 - 600 pins noirs d'Autriche
 - 600 érables sycomores.
- les plantations ont été réalisées en novembre 1990.

M. KOLCZYNSKI - M. WILLAUME



Enquête gaz.

(suite).

Dans le "Flash" de Mars dernier, nous vous informions d'une possibilité d'alimentation en Gaz, par le Gaz de France de notre village.

A l'enquête préliminaire de ce bulletin, 85 réponses positives (sur 400 foyers environ) nous sont parvenues ; soit un résultat assez correct. Pour la suite de cette étude, M. WEISSE Bernard, responsable commercial du Gaz de France, est venu dernièrement en mairie afin de situer les foyers intéressés et réfléchir à l'ajonction des bâtiments communaux, au réseau d'alimentation, et préparer au mieux l'inscription de la commune pour des travaux qui pourraient ; si nous étions retenus ; commencer en 1993.

Si tel était le cas, une nouvelle enquête ; plus approfondie sur les surfaces à chauffer, le nombre de personnes vivant dans le foyer, etc... ; serait menée par les services de GDF, afin de mieux situer les besoins.

A suivre...

G.PERIDON

Ça bouge à Dugny.

Un départ... Une arrivée à l'école primaire.

L'heure de la retraite va bientôt sonner pour M. JACOBEE nommé successivement adjoint à l'école de garçons en septembre 1961 puis directeur de l'école primaire en septembre 1981. Nous lui disons un grand merci pour tous les jeunes qu'il a préparés à l'entrée au collège et nous lui souhaitons une bonne retraite qu'il saura, nous n'en doutons pas, remplir pleinement.

Nous souhaitons la bienvenue à M. ROUYER qui était directeur d'école à Fresnes-en-Woëvre et qui succédera à M. JACOBEE à la rentrée 1991.

A. COLOMBO

Départ de l'Abbé FÉRY... Arrivée de l'Abbé BIEBER.

Dans le cadre des mutations annuelles de prêtres prévues dans le diocèse en 1991, Monseigneur Marcel HERRIOT, Evêque de Verdun, a appelé à d'autres fonctions M. l'abbé Paul FERY qui quittera bientôt notre village où il avait été accueilli en 1967 pour le bourg de Clermont-en-Argonne. Nous le remercions pour les nombreuses années qu'il a partagées avec nous.

M. l'abbé Claude BIEBER est nommé à compter du 1/09/91 curé du groupe paroissial Dugny-Landrecourt - Lempire. Il conservera par ailleurs la charge de Belleray. Il résidera à Dugny dans la maison achetée récemment par la commune et qui deviendra le nouveau presbytère.

A l'abbé FERY comme à l'abbé BIEBER, nous souhaitons une bonne installation dans leur nouvelle paroisse.

A. COLOMBO

A toutes les Associations.

**Nous vous informons que la Commune de Dugny
tient à votre disposition gracieusement,
son appareil photo pour vos prises de photo noir et blanc
qui pourraient illustrer notre journal.**

**S'adresser en cas de besoin éventuel :
au Secrétariat de Mairie.**

La Commission Informations.

ETAT CIVIL 1991

NAISSANCES :

DELCORDE Steven	le 10 Février 1991
PIERRON Tiphaine	le 18 Mars 1991
HUMBERT Guillaume	le 14 Avril 1991
DOXIN Elodie	le 16 Avril 1991
MAGNAGHI Pierre	le 17 Avril 1991
MAGNAGHI Agathe	le 17 Avril 1991
PICHELIN Christopher	le 23 Avril 1991
PARMANTIER Mélanie	le 25 Avril 1991

MARIAGES :

FRANCOIS Philippe et ANTOINE Nadine	le 02 Mars 1991
--	-----------------

DECES :

PETITJEAN Raymond Claude	le 05 Janvier 1991
ZANOLETTI Davide	le 27 Mars 1991
MARZINOTTO Alfredo	le 10 Avril 1991

*Associations
Locales.*

Association des Anciens.

L'exposition-vente au mois de Mai, a eu son succès habituel. Les membres actifs, qui se sont dévoués sans compter, ont pu le constater aux différentes tables des objets exposés.

La tombola organisée avec le mobilier de poupée fabriqué par M. O. RAVELLI a été très fréquentée et M. LEGRODIDIER a eu fort à faire avec la loterie où l'on gagne à tous les coups. Cependant que Mmes DUBAUX, PETTAZZONNI, BARAIZE, BOULANGEE n'ont pas chômé aux gaufres, beignets et autres gâteaux, et il y avait fort à faire au bar, surtout avec les cafés.

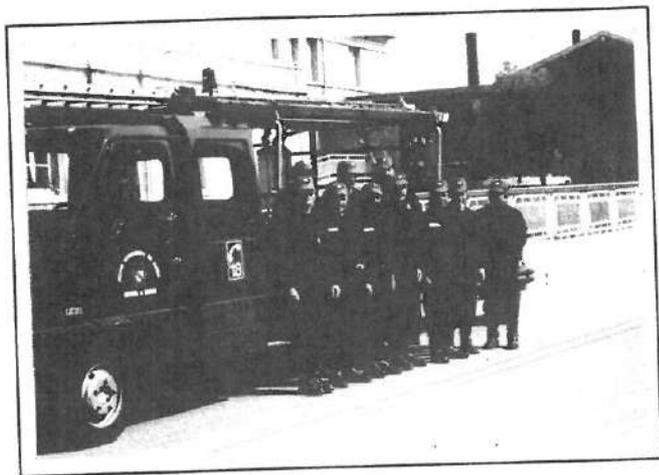
Cette manifestation a surtout été une preuve de bonne volonté et de dévouement. Merci à tous et à toutes.

Le 16 Mai a eu lieu notre voyage à Versailles. Très bien organisé par le transporteur et au retour il y avait de l'ambiance même si le temps a été médiocre. Pour terminer, rappelons que le 10 Juin, 43 d'entre nous avaient accepté l'invitation de la Société PLANETA de BISHEIM. A midi, une collation nous a été servie, suivie d'une animation au cours de laquelle elle nous a présenté ses différents articles. La formule semble avoir plu et nous referons certainement l'expérience l'année prochaine.

Le Président.

Sapeurs-Pompiers.

Le corps de première intervention de Dugny s'est vu remettre un nouveau camion. L'amicale des sapeurs-pompiers a décidé d'investir dans un groupe haute pression afin d'être plus performant. Nous avons inauguré le nouveau véhicule en compagnie du chef de corps de Verdun, Thierville ainsi que le corps des sapeurs pompiers, le conseil municipal et les pompiers en retraite. A l'issue, les sapeurs pompiers ont organisé un vin d'honneur.



Les pompiers sont intervenus depuis Juin 90 dans les circonstances suivantes :

- Intervention sur deux gros sinistres
- 10 feux de cheminées
- 10 nids de guêpes
- Manœuvre mensuelle.

Encore un grand merci aux personnes qui lors de notre tournée pour les calendriers 1991 nous ont bien reçues comme d'habitude.

B. JACQUOT

Fête de la Pêche.

Malgré une pluie battante, la fête de la pêche a remporté cette année encore un vif succès. Dès 10 h., parents et enfants se sont rendus au bord du canal à Dieue pour assister à une démonstration de pêche au coup (97 participants).

L'après-midi, une centaine de pêcheurs en herbe ont participé au concours de pêche. L'enjeu était de taille puisqu'un challenge pour la meilleure équipe, vingt coupes, cent médailles et de nombreux lots ont été distribués. Profitant des conseils du matin, les enfants très motivés ont pris 350 poissons au total qui ont été remis à l'eau après la pesée par les organisateurs.

La commune de Dugny a tenu à participer à cette manifestation en offrant une coupe. Trois jeunes pêcheurs de Dugny se sont vus récompensés à ce concours :

- GAVROY Mickaël
- BOUCHET Cédric
- COTINAUT Stéphane.

Bravo !

Le Président.

Cyclo-Loisirs Dugny.

Malgré un temps encore incertain, les cycles ont repris leurs activités à la mi-mars. Quelques sorties et c'était déjà le 1er Avril, Lundi de Pâques, avec l'organisation du 3^e Grand Prix de Dugny. Il faisait beau, la course fut animée dans la côte de Belleray. Le local Claude JORIS s'échappait du peloton à 10 km du but et l'emportait en solitaire en haut du lotissement où se pressait une nombreuse assistance.

Le temps était venu de quelques sorties dans le club voisins (Cousances, Dieue, Naives...) et de préparer la journée du 26 Mai. Le club fêta la remise des maillots nouveaux et se retrouva autour d'une bonne table à la cantine nouvelle.

Le 26 Mai, le Cyclo-Loisirs Dugny avait l'honneur d'organiser la concentration départementale cyclo et le championnat cyclo sport UFOLEP, une lourde tâche bien menée par la dévouée présidente et son bureau. Le matin, 170 cyclos s'élancèrent de Dugny sur les 4 parcours proposés, le plus long les emmenant jusque Vauquois et sa célèbre butte. L'après-midi, se déroula la course avec plusieurs passages dans le village et arrivée rue des Lilas où une banderole avait été déployée. Deux membres du club l'emportaient dans leurs catégories. La journée s'achevait à la salle des fêtes par la remise de récompenses suivie d'un pot de l'amitié où se retrouvèrent nombreux participants, organisations et amis du club.

De l'animation dans le village, une grande journée de vélo, dont la bonne tenue fut permise par la subvention accordée par la Commune de Dugny et par les dons généraux des commerçants et des artisans de Dugny et des environs immédiats. Qu'ils en soient encore remerciés. La saison se poursuit ; les cyclos se déplacent en randonnées, les coureurs remportent quelques lauriers aux 4 coins de la Lorraine. Le nouveau maillot du club est maintenant bien connu. Nous sommes à présent 26 licenciés pour la pratique du vélo sous toutes ses formes. Alors, si les jambes vous démangent, rejoignez-nous. Il y aura toujours quelqu'un de votre niveau. Contacts : M. TANARE (29 87 71 40) - Claude JORIS (29 87 73 67).

Le Président.

A.S. Dugny Judo.

La saison s'achève pour les 70 membres du Judo Club de Dugny, 70 membres qui ont fait preuve, au cours de l'année d'une grande assiduité, puisque la participation aux entraînements hebdomadaires a toujours oscillé entre 70 et 80 %, constatation s'appliquant tant à la gymnastique féminine dont les effectifs ont plus que doublé cette année, qu'aux judokas, comptant malheureusement pour leur part beaucoup moins de jeunes arrivants dans leur rang.

Dans quelques semaines donc, les licenciés de l'association désertent les tatamis pour leur destination estivale où ils pourront goûter une tranquillité méritée après les efforts dépensés tout au long de la saison.

Une saison qui s'ouvrit d'abord par notre gala pour lequel 15 clubs bravèrent la neige, assurant ainsi, une nouvelle fois, le succès de notre fête sportive annuelle.

Si les compétitions suivantes suscitèrent un enthousiasme partagé (les compétitions ne mobilisèrent jamais l'ensemble des jeunes et certains éléments prometteurs ne participèrent même pas au moins une fois à ces sorties) de nombreux judokas assurèrent par leur présence la participation de notre club à un maximum de rencontres.

Cette motivation s'explique sans doute par l'intérêt pris par notre nouveau professeur aux rencontres sportives auxquelles il assiste régulièrement, mais aussi par les olympiades de la vitalité dont nous faisons partie cette année. En effet, outre les 2 notes attribuées, l'une pour la présence, l'autre pour le travail fourni, chaque judoka peut voir s'ajouter à ces résultats 1 point de participation à une compétition et de 1 à 3 points suivant son classement aux rencontres. Et à l'issue de la saison, le club décerne aux jeunes totalisant le plus de points des récompenses diverses.

Un bilan global plutôt rassurant donc, pour l'A.S. Dugny Judo, qui attend vos nouvelles inscriptions en septembre.



Association des Anciens Combattants de Dugny.

Le 24 Avril 1991, les membres de l'Association des Anciens Combattants se sont réunis en Assemblée Générale dans la Salle des Fêtes Municipale, assemblée qui a été suivie par un grand nombre de participants. Le bureau a été reconduit comme suit :

- **Président** : M. André ROOS
- **Vice-Présidente** : Mme Marguerite PIQUET
- **Secrétaire** : M. Maurice VIBRAC
- **Trésorier** : M. Serge LEGRANDJACQUES
- **Porte-Drapeau** : M. Denis PEIFFER.

L'association a été représentée dans plusieurs manifestations (Assemblée Générale de la Fédération André Maginot, remise du drapeau de l'ordre du mérite par le Général Bigeard, etc...).

Il a été proposé de faire une journée du souvenir pour les morts de la guerre 39-45. L'idée a été lancée et le bureau se réunira pour mettre au point cette manifestation.

Le Président,
André ROOS.

Le Comité Dugny Fêtes et Loisirs.

Quoi faire dans un univers de consommation et de loisirs à profusions ? Que peut-on offrir de plus sensationnel que tous les étalages à portée de mains des gens au point de vue animations, culture, détente ?

De réponses, il n'y en a qu'une seule raisonnable à mon avis : la simplicité d'une cordiale réunion de personnes qui ont encore le goût des rencontres et amusements associatifs. A vous de méditer !

Pour cette année, le Comité Dugny Fêtes et Loisirs, sort timidement de sa coquille en ne proposant que trois animations :

- une soirée jeux de société avec un tournoi de tennis de table
- un rallye pédestre à la découverte du village et de son environnement. Après un parcours très bien réalisé et balisé par un baroudeur chevronné, sur environ 17 km. Les participants ont apprécié les paysages multiples de la prairie aux champs de colza, Beauregard, Les Huit Chevaux, Le Pont Bouillon agrémenté de jeux et d'épreuves sélectives à la portée de tous, pour se retrouver dans les locaux du terrain de football prêtés gracieusement par le club autour d'un barbecue sympathique qui s'est prolongé dans la soirée.

Le dimanche 2 juin dernier, le comité organisait un voyage en Alsace à la fois détente, bonne humeur et tourisme, la joie de découvrir ou de redécouvrir les milles et un détour des routes, des vins d'Alsace sous les contreforts des Vosges aux châteaux verdoyants.

A l'avenir, un projet en attente d'une réponse pour l'animation du 14 juillet, celui de réaliser cette année un embrasement musical et feu d'artifice autour de la vieille église. Sera-t-il d'actualité...

A la fête à Dugny en septembre, initiative de réaliser une animation sur la fête même.

Dans le cadre du Comité des Fêtes,
une section théâtrale nommée "REGAIN"
est animée par le dynamique Daniel CUCHE.

Football Club de Dugny.

Comment pourrais-je résumer l'activité de cette saison 90/91 sans commencer par rappeler les deuils de ce début 91 qui ont profondément marqués le F.C. Dugny et ses membres.

Claude PETITJEAN et David ZANOLETTI nous ont quittés après avoir passé plus de 25 ans chacun au club, comme secrétaire pour l'un, comme joueur, capitaine de l'équipe fanion, entraîneur puis dirigeant pour l'autre... Puissent-ils servir d'exemples à notre jeunesse pour ces années de bénévolat et de sportivité.

Pour les remercier et leur rendre hommage, un rassemblement de tous les joueurs qui les ont connus et appréciés aura lieu le **SAMEDI 6 JUILLET prochain**, et des rencontres amicales de football organisées. Rendez-vous donc au **Stade Ste-Barbe dès 14 heures**.

.../...

En ce qui concerne le bilan sportif de cette saison, nous pouvons être satisfaits et dire qu'il est globalement positif. Qu'on en juge :

- Bon parcours des équipes sénières qui terminent toutes à des places honorables, malgré un groupe difficile pour l'Equipe A ; et avec une Equipe B qui est allée en Finale de la Coupe Meuse des équipes B (battue 2-1 contre Vaucouleurs B).

A noter un signe de la bonne santé du club, c'est que nous sommes les **Seuls en Meuse** à avoir maintenu 4 équipes sénières cette saison ! Cela se passe de commentaires compte-tenu de la taille de notre commune.

Chez les jeunes, satisfaction aussi de les voir en constante progression en nombre, mais également en qualité, avec un coup de chapeau pour nos minimes (jumelés avec Dieue) pour leur accession en "Honneur Ligue" suite à leur victoire sur Revigny le 19 Juin dernier.

Satisfaction encore pour les entraîneurs des séniers (L. Vallarin) pour les résultats des 4 équipes sénières et des jeunes (J. Bœuf - C. Hémart - T. Rouyer - J. Beauchet et J.P. Brunella), qui se sont vu cette année aidés par de nombreux parents, que ce soit pour les entraînements ou pour les déplacements.

Satisfaction aussi pour les dirigeants et animateurs du club dont 3 d'entre eux viennent d'être décorés par la Ligue de Lorraine de Football :

- CHEREAU Albert pour 20 ans de présence au club comme dirigeant.
- COIRNOT Alban pour 15 ans et actuellement trésorier adjoint du club.
- BOULANGEE Patrick pour 15 ans comme joueur, capitaine de l'Equipe A pendant 10 ans, puis membre du bureau depuis 6 ans.

Satisfaction enfin, d'avoir vu cette saison les supporters de plus en plus nombreux lors des matchs à domicile.

Pour conclure, cette saison écoulée est plus que satisfaisante, souhaitons que celle qui arrive se déroule dans les mêmes conditions ; ce dont, au F.C.D. nous ne doutons pas !

Pour le F.C. DUGNY,
Guy PERIDON

Vie Culturelle.

Une cigogne à Dugny.



C'est pour implanter le séjour de la cigogne en Meuse que les représentants de la ligue de protection des animaux ainsi que les "officiels" se trouvaient présents ce samedi 30 mars pour l'envol de la cigogne qui eut lieu dans nos prairies bordant la Meuse.

Les écoliers de Dugny n'avaient pas voulu manquer ce grand départ et c'est tout émoussillés, qu'ils attendaient impatients que ce joli volatile s'élève dans les airs.

La cage fut ouverte, mais notre cigogne, fière et sure de son succès ne se pressait guère le long de la haie d'honneur faite par les enfants, il fallut tout le chahut de la petite troupe pour qu'enfin elle prenne son envol, se dirigeant vers les étangs, où un nichoir avait été mis à sa disposition.

Il semble qu'à ce jour, elle ai préféré un autre lieu aux alentours de Dugny.



Ne soyez donc pas étonnés si dans le ciel vous voyez passer ce gracieux animal, il a bien quitté son Alsace natale pour vivre auprès de nous en vrai Meusien.

A. GARCIA



Concours de Dessin.

A l'occasion des vacances de printemps, la commission information et l'association des parents d'élève ont organisé un concours dont le thème était "La vie des oiseaux dans notre environnement".

Ce concours s'adressait à tous les enfants de Dugny de 5 à 13 ans.

50 enfants ont participé aux trois journées prévues :

- Observation des oiseaux autour de Dugny avec des animateurs de la L.P.O. (ligue de protection de oiseaux), puis projection de diapositives.
- Sortie au parc ornithologique de Madine suivie d'un questionnaire en vue d'un classement par équipe
- Concours de dessin sur le thème des oiseaux.

A l'issue des épreuves, un jury composé des membres de la commission information, des représentants des diverses associations, des instituteurs a établi le classement suivant :

PETITS
(Maternelle - C.P.)

- 1° - COSEMANS Mathias
- 2° - WILLAUME Clémence
- 3° - FELTEN Julie

MOYENS
(CE1 - CE2 - CM1)

- 1° - ILLOUZ Julie
- 2° - WILLAUME Mylène
- 3° - VERDIER Laure
- 4° - MARTINATI Julien

GRANDS
(CM2 - 6° - 5°)

- 1° - HUVET Séverine
- 2° - BOUCHER Cédric
- 3° - HENRY Ariane

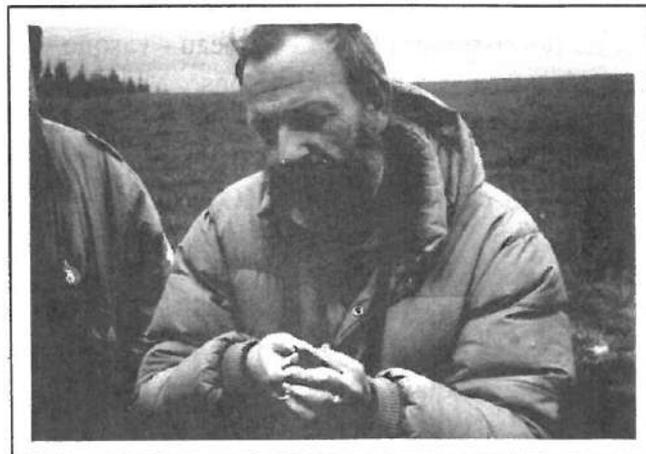
Par équipe : MARTINATI Julien - GAVROY Mickael -, WILLAUME Mylène - WILLAUME Clémence.

La remise des prix s'est déroulée le Mercredi 15 Mai au cours d'une petite cérémonie bien sympathique.

Nous espérons que les enfants répondront aussi favorablement à l'occasion du prochain concours.



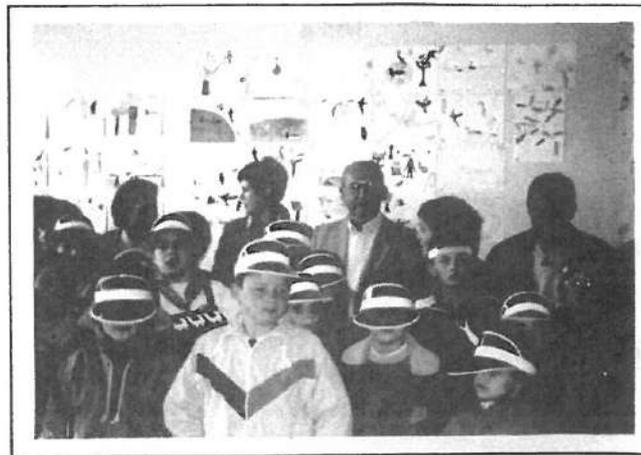
Observations sur le terrain.



Baguage d'oiseaux.



Concours de dessin en salle.



Remise des prix.

Notre concours de l'Été.

Vous souhaitez gagner :

- 1 voyage d'une valeur de 2000 Francs (1° Prix)
- 1 bon d'achat d'une valeur de 800 Francs (2° Prix)
- 1 bon d'achat d'une valeur de 500 Francs (3° Prix)

Alors vite... Mesdames ou Messieurs... A VOS FLEURS !!

Ce concours sans demande d'inscription de votre part est ouvert à TOUS et portera sur toutes les maisons du village qui feront l'objet d'ORIGINALITÉ dans le fleurissement. On entend par ORIGINALITE et reprenez bien que ce sera la carte à jouer pour gagner, le fleurissement :

* **De vos grilles de jardin** (et non pas les intérieurs de vos cours qui bien souvent hélas ne sont pas visibles de la route).

* **De vos murs extérieurs** : Certains possèdent des murs magnifiques de pierres qui entourent leur maison et sur lesquels des bacs ou pots pourraient être fixés.

* **Des talus bordant vos maisons** : Sur lesquels certains ont déjà eu l'heureuse idée d'y mettre des plantes vivaces. Exploitez donc vos talus le mieux possible.

* **Des trottoirs** : Certains possèdent devant leur maison de larges trottoirs qui pourraient recevoir toute forme de fleurissement (auge - tonneau - vasque - vieille cuve ou marmite etc...) en respectant bien entendu la largeur réglementaire pour les piétons.

* **Des fenêtres** : surtout lorsque celles-ci sont très visibles de la route...

A vous d'être les plus **ORIGINAUX** possible dans le choix des fleurs mais aussi des bacs, qui peuvent avoir beaucoup d'allure sans pour autant coûter une fortune.

A noter que ce concours, à l'initiative du conseil municipal, est indépendant du concours départemental organisé par le Conseil Général de la Meuse et pour lequel certains ont sollicité leur inscription. Concours très difficile à gagner étant donné le nombre de communes concernées. Cependant l'esprit de ces deux concours reste le même : "LE FLEURISSEMENT DU VILLAGE".

Nous avons donc décidé de vous encourager en vous récompensant cette année en organisant ce concours municipal.

Une commission municipale se mettra en place courant de l'été, afin de constituer un jury qui sélectionnera les 3 premiers prix.

Le Jury sera susceptible de passer courant août, ce qui vous laisse le temps de réfléchir et de passer à l'action. A VOUS DE JOUER !!

Courant septembre, les 3 heureux gagnants seront avisés et la remise des prix officielle sera organisée en mairie.

Bonne chance... et n'oubliez pas... TOUT CE QUI EST VISIBLE UNIQUEMENT DE LA ROUTE SERA JUGE.

C. JUIF

*Ils... ou elles ont été
mis à l'honneur.*

Un pompier à l'honneur.



En présence du sous-préfet, du maire, du conseil municipal et des sapeurs-pompiers, Monsieur ANTOINE Jean s'est vu remettre la médaille d'argent pour ses 25 années de service.

Cinq mamans à l'honneur.

A l'occasion de la Fête des Mères ce 26 Mai, cinq mères de famille ont été à l'honneur :

Madame RENAUX Suzanne - Médaille d'Argent
Madame LECAILLON Madeleine - Médaille d'Argent
Madame THERY Brigitte - Médaille de Bronze
Madame ANTOINE Yvette - Médaille de Bronze
Madame LOMBARD Lyliane - Médaille de Bronze

Elles ont reçu leur médaille entourées de leur famille, de M. MECHIN, de Mlle COLOMBO et des membres du conseil. Le pot de l'amitié a clos cette sympathique cérémonie. Nous renouvelons nos félicitations à ces cinq mamans méritantes.



Vous avez la parole...

Vers un grand rassemblement.

LE 29 SEPTEMBRE 1991 !

A cette date, les ANCIENS DU PATRONAGE et du FOYER DES JEUNES DE DUGNY se retrouveront à l'occasion du 50e Anniversaire du Sacerdoce de l'Abbé Victor ROSSI ; actuellement curé de la Paroisse St-Etienne de Bar-le-Duc.

Depuis 1950, date de création du patro et, 1973, mise en veilleuse du Foyer des Jeunes, des centaines de filles et garçons se sont succédés tous animés d'une même volonté :

"... Vivre leur jeunesse dans une profonde amitié, en complétant la formation familiale, scolaire et professionnelle par des activités et loisirs sains adaptés à leur condition et propres à promouvoir le sens civique, social et moral, tout en les éveillant par des réunions d'information et de formation aux problèmes familiaux, professionnels et sociaux qui appellent leur collaboration dans la communauté."

Toutes ces filles et garçons, accompagnés de leur mari ou épouse, aujourd'hui âgés de 30 - 40 ou 50 ans, se retrouveront pour une grande rencontre à la Salle des Fêtes de Dugny.

Au programme de cette journée :

- 10 h 00 : Messe célébrée par l'Abbé ROSSI
Apéritif et banquet à la Salle des Fêtes suivi d'une projection des films rappelant les nombreuses activités du foyer.

Ce programme n'est qu'une première ébauche et peut être modifié en fonction du nombre de personnes qui répondront "PRESENTS".

Pour des raisons tant matérielles que financières, UN SEUL COURRIER sera adressé aux intéressés pour les inviter à ce GRAND RASSEMBLEMENT et leur réponse devra IMPERATIVEMENT être accompagnée du règlement du banquet pour être sérieusement validée et parvenir avant le 7 SEPTEMBRE 1991.

Toute réponse non accompagnée de son règlement ne pourra hélas, être prise en considération.

Une fois de plus !

Ces "Anciens" jeunes mettront toute leur bonne volonté, afin de réussir cette BELLE JOURNEE de RETROUVAILLES tant attendue.